

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période terminée le 30 juin 2026

Un message du PDG

À l'approche du milieu de l'année 2026, je suis fier des progrès que LongPoint ETFs a continué de réaliser au sein de l'industrie canadienne des FNB grâce à l'élargissement de sa gamme de produits et à l'expansion continue de sa plateforme de partenariats en matière de FNB. Forts de l'élan créé en 2025, nous demeurons résolument axés sur la collaboration avec des gestionnaires d'actifs de premier plan afin d'offrir aux investisseurs canadiens des solutions de FNB innovantes et de grande qualité.

L'un des faits saillants du premier semestre de 2026 a été le lancement réussi de nouveaux FNB en partenariat avec Moat Financial, Trading Central et Humilis, venant s'ajouter à nos relations déjà établies avec ForAll et ReSolve. Ces lancements témoignent de notre engagement à offrir au marché canadien des stratégies de placement distinctives couvrant l'investissement fondamental en actions, les analyses fondées sur les données ainsi que des techniques spécialisées de construction de portefeuille. Chaque nouveau partenariat démontre la solidité et la flexibilité de notre plateforme pour soutenir une vaste gamme de solutions d'investissement.

Le contexte de marché est demeuré dynamique au cours du premier semestre de 2026. Les investisseurs ont dû composer avec l'évolution des politiques commerciales et des mesures tarifaires, la persistance des conflits géopolitiques et la volatilité continue des marchés mondiaux des actions et des matières premières. Les prix du pétrole brut ont connu d'importantes fluctuations en réaction aux développements géopolitiques, tandis que les sociétés bénéficiant des avancées dans les domaines de l'intelligence artificielle et des semi-conducteurs ont continué d'être des moteurs importants de la performance des marchés. Bien que les principaux indices boursiers aient reculé vers la fin du premier trimestre, les marchés se sont redressés au cours du deuxième trimestre. Dans ce contexte, les FNB de nos partenaires ont continué d'offrir aux investisseurs un accès à des approches d'investissement différenciées conçues pour répondre à une variété d'objectifs de portefeuille.

Les partenariats demeurent au cœur de notre vision visant à développer et à enrichir l'écosystème canadien des FNB. Alors que les investisseurs canadiens ont historiquement dû se tourner vers les marchés étrangers pour accéder à des stratégies spécialisées, notre plateforme permet à des gestionnaires de portefeuille expérimentés de mettre en marché des idées de placement distinctives au Canada par l'intermédiaire de la structure des FNB, les rendant ainsi plus accessibles aux conseillers et aux investisseurs.

La plateforme de partenariats de LongPoint repose sur l'alignement des intérêts, la collaboration et une perspective à long terme. Nous demeurons sélectifs dans le choix de nos partenaires, en privilégiant des stratégies qui, selon nous, peuvent créer de la valeur dans différents contextes de marché. À mesure que nous poursuivons la croissance et le développement de notre plateforme, notre objectif demeure clair : soutenir nos partenaires tout en offrant aux investisseurs canadiens des solutions de placement innovantes et de grande qualité.

Nous vous remercions de la confiance que vous continuez d'accorder à LongPoint ETFs ainsi qu'aux partenaires qui contribuent à mettre ces stratégies à la disposition du marché. Nous avons hâte de poursuivre sur notre lancée tout au long du reste de l'année 2026 et au-delà.

Cordialement,

« Steven J. Hawkins »

PDG de LongPoint Asset Management Inc.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2026

FNB Return Stacked[®] stratégies équilibrée mondiale et macro ("RGBM")

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le FNB, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque important que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient significativement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du FNB gratuitement, sur demande, en appelant au 416 861-8383, en communiquant avec nous par courriel à info@LongPointETFs.com, en consultant notre site Internet au www.LongPointETFs.com, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration, le rapport financier intermédiaire et l'information trimestrielle sur le portefeuille du FNB.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le FNB Return Stacked® stratégies équilibrée mondiale et macro (le « FNB ») vise à procurer une plus-value du capital à long terme en investissant, directement ou indirectement, dans une stratégie équilibrée mondiale visant des actions et des titres à revenu fixe mondiaux, en ayant recours à l'effet de levier et à des instruments dérivés pour superposer les rendements d'une stratégie macro systématique offrant une exposition aux grandes catégories d'actifs mondiales, notamment des indices boursiers, des indices de volatilité, des indices de titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des produits de base et des devises.

Pour chaque dollar investi, le FNB vise à procurer 1 \$ d'exposition à sa stratégie de répartition équilibrée mondiale et 1 \$ d'exposition à sa stratégie macro systématique. La stratégie de répartition équilibrée mondiale vise à fournir une exposition cible composée d'environ 50 % d'actions mondiales et 50 % d'obligations canadiennes. La stratégie macro systématique investit dans des positions acheteur et vendeur de titres de participation, d'obligations, de devises et de produits de base en fonction de divers signaux d'investissement quantitatifs.

La stratégie du FNB vise à générer une appréciation du capital à long terme, avec une corrélation moyenne attendue faible par rapport à la stratégie d'allocation équilibrée, tout en offrant un certain avantage de couverture contre l'inflation, compte tenu de sa capacité à prendre des positions acheteuses et vendeuses sur les marchés mondiaux de contrats à terme.

Le portefeuille d'actions mondiales du FNB sera constitué de manière à refléter l'ensemble des marchés boursiers mondiaux selon une pondération fondée sur la capitalisation boursière. À cette fin, le FNB investira principalement dans des FNB d'actions mondiales (soit des FNB exposés aux titres de participation de sociétés situées partout dans le monde), dans d'autres FNB à large assise offrant une exposition aux marchés boursiers mondiaux, dans des titres de participation individuels ainsi que dans des contrats à terme sur indices boursiers.

Pour la composante en obligations du gouvernement canadien de la stratégie d'allocation équilibrée, le FNB cherche à reproduire le rendement total du marché canadien des titres à revenu fixe du gouvernement du Canada, avec une durée cible de cinq à dix ans et un objectif d'appréciation du capital à long terme.

Le FNB a recours à l'effet de levier et aux instruments dérivés pour superposer les rendements d'une stratégie équilibrée mondiale et ceux d'une stratégie macro systématique. Le FNB a obtenu une dispense de gérer une limite de 20 jours d'opérations avec une valeur à risque absolue de 20 % à un niveau de confiance de 99 %. Les actions du FNB sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX ») en dollars canadiens (« Actions en Cdn\$ ») et en dollars américains (« Actions en US\$ ») sous les symboles RGBM et RGBM.U, respectivement. RGBM.U couvrira toute exposition au dollar canadien en dollars américains.

Le FNB conservera une partie de ses actifs sous forme d'encaisse, de fonds communs du marché monétaire, de titres du Trésor ou d'autres équivalents de trésorerie, dont tout ou partie servira de marge ou de sûreté à l'égard des placements du FNB.

Veuillez vous reporter au prospectus le plus récent du FNB pour une description complète des restrictions de placement applicables au FNB.

Risques

Les risques dans le FNB restent tels qu'ils sont décrits dans le prospectus ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du FNB.

La cote de risque du FNB est moyenne.

Résultats d'exploitation

Pour la période terminée le 30 juin 2026, les titres CAD du FNB ont produit un rendement de 17,03 % et l'indice de référence combiné a affiché un rendement de 9,35 %. Les indices généraux, soit l'indice Solactive Global Equity (en CAD) et l'indice Solactive 10-Year Canadian Government Bond, ont enregistré des rendements respectifs de 17,95 % et 1,02 %. Les chiffres ci-dessus tiennent compte des distributions, le cas échéant.

La valeur liquidative du FNB a augmenté de 16,5 % au cours de la période, de 32,27 millions de dollars au 31 décembre 2025 à 37,60 millions de dollars au 30 juin 2026.

Pour la période terminée le 30 juin 2026, les titres USD du FNB ont produit un rendement de 13,90 %, tandis que l'indice de référence combiné a affiché un rendement de 8,06 %. Les indices généraux, soit l'indice Solactive d'actions mondiales (en \$ US) et l'indice Solactive des obligations d'État canadiennes à 10 ans couvertes en \$ US, ont enregistré des rendements respectifs de 14,15 % et 1,83 %. Les chiffres ci-dessus tiennent compte des distributions, le cas échéant, applicables à l'indice de référence combiné du portefeuille.

Le FNB a généré un résultat global brut (perte) provenant des placements et des instruments dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB) de 5 860 153 \$. Le FNB a engagé des frais de gestion, des charges d'exploitation et des frais de transaction totalisant 417 679 \$, déduction faite de 39 627 \$ qui ont été payés ou pris en charge par le gestionnaire pour le compte du FNB. La renonciation et/ou la prise en charge de ces frais et/ou charges par le gestionnaire peut être résiliée en tout temps ou maintenue indéfiniment, à la discrétion du gestionnaire. Le FNB a versé des distributions de 0 \$ aux porteurs de titres au cours de la période.

Les produits énergétiques ont affiché les meilleurs rendements, grâce aux positions acheteur sur le pétrole brut Brent ICE, le gazole ICE et le pétrole brut WTI. Ces gains ont été partiellement contrebalancés par les pertes liées à une position à découvert sur le gaz naturel.

Les indices boursiers ont également contribué positivement, surtout grâce aux positions à découvert sur l'E-Mini S&P 500, le Hang Seng Index et le SPI 200. Ces gains ont été partiellement contrebalancés par les pertes liées aux positions à découvert sur l'E-Mini Russell 2000 et le S&P TSX 60, ainsi qu'à une position acheteur sur le DAX.

Les métaux ont généré des gains, grâce à une position acheteur sur l'argent, ainsi qu'aux contributions d'une position à découvert sur le platine et d'une exposition acheteur à l'or. Ces gains ont été partiellement contrebalancés par les pertes liées à une position à découvert sur le cuivre.

Les devises ont contribué positivement, surtout grâce à une position acheteur sur le dollar australien, ainsi qu'à des positions à découvert sur le franc suisse et la livre sterling. Ces gains ont été partiellement contrebalancés par les pertes liées à une position acheteur sur l'euro et à une position à découvert sur le dollar néo-zélandais. La volatilité est demeurée essentiellement stable, avec une contribution marginale d'une position acheteur sur l'Index Mini VSTOXX.

Les obligations ont légèrement nui au rendement. Les pertes liées à une position acheteur sur l'obligation japonaise à 10 ans ont été le principal facteur négatif, auxquelles se sont ajoutées les pertes liées à une position à découvert sur le U.S. 5-Year T-Note. Ces pertes ont été partiellement contrebalancées par les gains liés à une position acheteur sur le Long Gilt, à une position à découvert sur le German 30-year Buxl et à une position acheteur sur le 5-Year Bobl.

Les céréales ont généré des pertes, en raison des positions à découvert sur le blé meunier, le blé KC et le blé. Ces pertes ont été partiellement contrebalancées par un gain marqué provenant d'une position acheteur sur l'huile de soya, ainsi que par une contribution modeste d'une position à découvert sur le soya.

Les produits agricoles non céréaliers ont été le secteur le plus faible. Les pertes ont été principalement attribuables à une position à découvert sur le sucre, auxquelles se sont ajoutées les pertes liées à une position acheteur sur le café et à une position à découvert sur le coton. Une position acheteur sur le cacao a également nui au rendement, ne laissant aucune compensation significative au sein du secteur.

Levier financier

Lorsque le FNB investit dans des instruments dérivés, emprunte des fonds à des fins de placement ou effectue des ventes à découvert d'actions, de titres à revenu fixe ou d'autres actifs de portefeuille, un levier financier peut être utilisé dans le FNB. Le levier financier se produit lorsque l'exposition du FNB à des actifs sous-jacents est supérieure à la valeur liquidative du FNB. Il s'agit d'une technique de placement qui peut amplifier les gains et les pertes. Le levier financier pourrait faire en sorte que le FNB qui investit dans des marchés défavorables à son objectif de placement subisse des pertes plus importantes qu'un fonds négocié en bourse qui n'emploie pas de levier financier. L'emploi d'un levier financier implique des risques particuliers et devrait être considéré comme spéculatif. Le levier financier peut accroître la volatilité, nuire à la liquidité du FNB et faire en sorte que le FNB liquide des positions à des moments défavorables.

Le FNB est considéré comme un « fonds commun de placement alternatif » selon la législation sur les valeurs mobilières. En conséquence, il a la capacité d'investir dans des catégories d'actifs et d'employer des stratégies de placement qui ne sont pas autorisées pour les fonds communs de placement traditionnels, telles que l'effet de levier par emprunts en espèces, les ventes à découvert et/ou l'utilisation de produits dérivés au-delà des limites prescrites pour les fonds traditionnels. L'effet de levier peut être créé par l'utilisation d'emprunts en espèces, de ventes à découvert et/ou de produits dérivés. L'exposition globale d'un fonds commun de placement alternatif à ces sources d'effet de levier peut atteindre jusqu'à 300 % de sa valeur liquidative (VL). Toutefois, le Fonds a demandé une dispense auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières afin de permettre que son exposition globale à ces sources d'effet de levier dépasse 300 % de sa VL, sous réserve du respect de certaines conditions.

Le FNB a obtenu une dispense des restrictions sur l'effet de levier applicables aux fonds communs de placement alternatifs en vertu du Règlement 81-102 (la « Dispense VaR »). Le FNB est, au lieu de cela, autorisé à être géré activement avec une limite de 20 jours de négociation et une Valeur à Risque (« VaR ») absolue de 20 % à un niveau de confiance de 99 %, bien qu'il n'y ait aucune garantie que cet objectif puisse être atteint dans toutes les conditions de marché. La VaR désigne une estimation des pertes potentielles du portefeuille, exprimée en pourcentage de la valeur liquidative, sur un horizon temporel spécifié et à un niveau de confiance donné. Le FNB aura recours à l'effet de levier, en grande partie sous la forme d'instruments dérivés.

Au cours de la période terminée le 30 juin 2026, la VaR absolue sur 20 jours minimale et maximale du FNB s'établissait respectivement à 5,78 % et 10,33 %.

Événements récents

Aucun développement récent dans le secteur, dans la gestion du FNB ou relativement au FNB lui-même n'a eu, ni ne devrait avoir, d'incidence importante sur le FNB.

Opérations entre parties liées

Le gestionnaire de placement du FNB est LongPoint Asset Management Inc. (le « gestionnaire »). Le gestionnaire de portefeuille du FNB est ReSolve Asset Management Inc. (« ReSolve ») et le sous-conseiller en valeurs est ReSolve Asset Management SEZC (Cayman) (« ReSolve Global »). Le gestionnaire, ReSolve, ReSolve Global et Newfound Research LLC (« Newfound ») sont tous des promoteurs du FNB.

Le FNB paie au gestionnaire des frais de gestion aux termes d'une convention de gestion (voir la section « Frais de gestion » ci-dessous).

Prime de rendement

Chaque série du FNB verse également au gestionnaire des frais de performance. Ces frais sont calculés et comptabilisés quotidiennement, et sont payables au moins trimestriellement, en arrérages, aux dates déterminées par le gestionnaire, majorés des taxes de vente applicables.

Pour les actions en \$ CA, les frais de performance du FNB, le cas échéant, correspondent à 10 % du montant par lequel le rendement des actions en \$ CA, à la date d'exigibilité des frais de performance, dépasse le plus élevé des montants suivants : (a) la valeur liquidative initiale par action en \$ CA ; ou (b) la valeur liquidative la plus élevée par action en \$ CA ayant déjà servi au calcul de frais de performance versés (le « seuil de rendement antérieur du FNB »), et est supérieur au rendement de l'indice de référence quotidien composé à 50 % de l'indice Solactive Global Equity (en dollars canadiens) et à 50 % de l'indice Solactive 10-Year Canadian Government Bond.

Pour les actions en \$ US, les frais de performance du FNB, le cas échéant, correspondent à 10 % du montant par lequel le rendement des actions en \$ US, à la date d'exigibilité des frais de performance, dépasse le plus élevé des montants suivants : (a) la valeur liquidative initiale par action en \$ US ; ou (b) la valeur liquidative la plus élevée par action en \$ US ayant déjà servi au calcul de frais de performance versés (également un « seuil de rendement antérieur du RGBM »), et est supérieur au rendement de l'indice de référence quotidien composé à 50 % de l'indice Solactive Global Equity (en dollars américains) et à 50 % de l'indice Solactive 10-Year Canadian Government Bond USD Hedged.

Frais d'exploitation

À moins que le gestionnaire ne les annule ou ne les rembourse, le FNB paie l'ensemble des frais d'exploitation, notamment (sans s'y limiter) : les frais de gestion, les honoraires d'audit, les frais liés aux services offerts par le dépositaire, les coûts associés à l'évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l'envoi des documents aux actionnaires, les coûts liés aux assemblées des actionnaires, les droits d'inscription à la cote et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice, le cas échéant, les frais payables à la CDS, les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l'intention des actionnaires et coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts, les coûts associés au comité d'examen indépendant, les coûts d'exploitation de la Société, l'impôt sur le revenu, les taxes de vente, les commissions et les frais de courtage, les retenues fiscales ainsi que les frais payables à des fournisseurs de services relativement à des questions de conformité réglementaire et de fiscalité dans des territoires étrangers, les coûts liés aux procurations, et les coûts de la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire adoptée après la création du FNB.

Frais de gestion

Chaque série d'actions du FNB verse au gestionnaire des frais annuels correspondant à 0,85 % de leur valeur liquidative de la série d'actions en question, plus les taxes de vente applicables (les « frais de gestion »). Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu.

Le tableau ci-après présente le détail, exprimé en pourcentage, des services obtenus par le FNB du gestionnaire en contrepartie des frais de gestion versés au cours de la période.

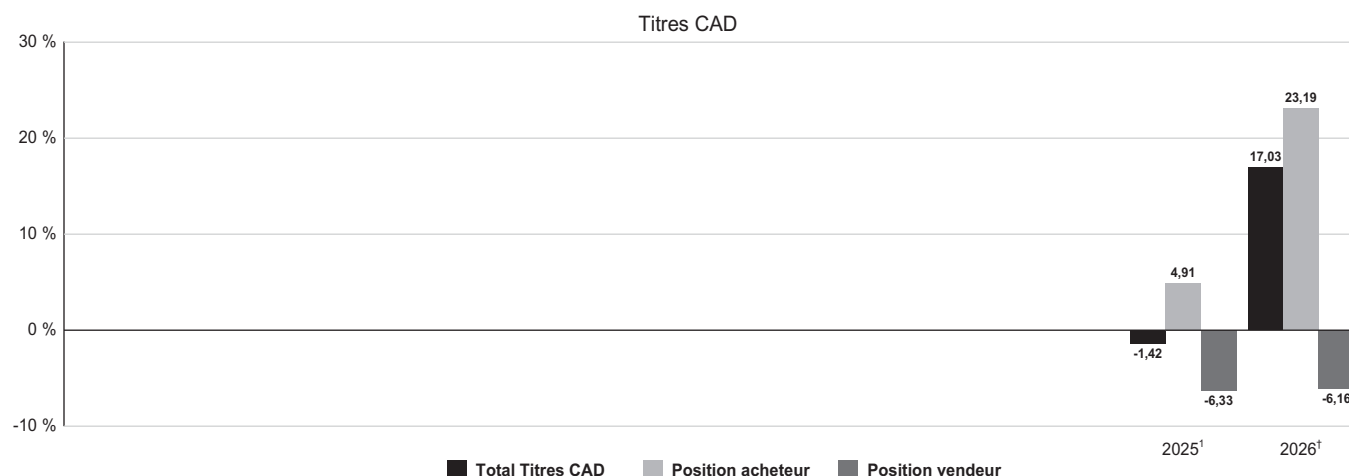
Marketing	Frais de gestion du portefeuille, frais administratifs généraux et profit	Charges du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou prise en charge
2 %	74 %	24 %

Rendement passé

Les rendements du FNB, présentés dans le graphique ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année, sont fondés sur la valeur liquidative du FNB. Ils supposent que les distributions effectuées au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des actions additionnelles du FNB. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'un FNB n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendement annuel

Ces graphiques à bandes présentent le rendement du FNB pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle le FNB a été créé.





⁽¹⁾ Rendements pour la période du 14 janvier 2025 (début des opérations) au 31 décembre 2025.

⁽²⁾ Rendements pour la période du 28 avril 2025 (début des opérations) au 31 décembre 2025.

⁽¹⁾ Rendements pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes et années indiquées.

Titres CAD

Actif net par action ⁽¹⁾

Début des opérations : 14 janvier 2025

Période terminée	2026 30 juin	2025 31 décembre
Actif net au début de la période (\$) ⁽²⁾	24,67	25,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)		
Total des revenus	0,20	0,41
Total des charges	(0,31)	(0,34)
Gains (pertes) réalisé(e)s	1,54	(0,31)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	2,77	0,85
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽³⁾	4,20	0,61
Distributions (\$)		
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—
des dividendes	—	—
des gains en capital	—	—
remboursement de capital	—	—
Distributions annuelles totales ⁽⁴⁾	—	—
Actif net à la fin de la période (\$) ⁽²⁾	28,84	24,67

Ratios et données supplémentaires

Période terminée	2026 30 juin	2025 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	32 592	28 618
Nombre d'actions en circulation ⁽⁵⁾	1 130 000	1 160 000
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,23	1,22
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,46	1,47
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,45	0,73
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	—	2,10
Valeur liquidative par action (\$)	28,84	24,67
Cours de clôture ⁽⁹⁾	28,79	24,59

Titres USD

Actif net par action ⁽¹⁾

Début des opérations : 28 avril 2025

Période terminée	2026 30 juin	2025 31 décembre
Actif net au début de la période (\$) ⁽²⁾	30,45	20,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)		
Total des revenus	0,25	1,50
Total des charges	(0,40)	(1,24)
Gains (pertes) réalisé(e)s	1,97	(1,13)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	3,53	3,08
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽³⁾	5,35	2,21
Distributions (\$)		
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—
des dividendes	—	—
des gains en capital	—	—
remboursement de capital	—	—
Distributions annuelles totales ⁽⁴⁾	—	—
Actif net à la fin de la période (\$) ⁽²⁾	35,80	30,45

Ratios et données supplémentaires

Période terminée	2026 30 juin	2025 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	5 012	3 654
Nombre d'actions en circulation ⁽⁵⁾	140 000	120 000
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	4,18	1,87
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	4,41	2,05
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,60	0,73
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	—	2,10
Valeur liquidative par action (\$)	35,80	30,45
Cours de clôture ⁽⁹⁾	35,79	30,36

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB et des états financiers intermédiaires non audités. L'actif net par action présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des actions du FNB. Ces écarts sont expliqués, s'il y a lieu, dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net est calculé conformément aux normes comptables IFRS.

⁽³⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

⁽⁴⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en actions additionnelles du FNB, ou les deux.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des actions de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des actions de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend toutes les actions de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours de la période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB sont élevés au cours de la période, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un FNB.

⁽⁹⁾ Cours de clôture à la TSX au dernier jour de bourse de la période.

Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2026

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Vanguard Total World Stock ETF	52,5
Contrats à terme standardisés sur l'Indice 10 ans obligations canadiennes, septembre 26	0,7
Contrats à terme standardisés sur les Obligations long terme américaines, septembre 26	0,4
Contrats à terme standardisés sur le Café Arabica, septembre 26	0,2
Contrats à terme standardisés sur le Maïs, décembre 26	0,2
Contrats à terme standardisés sur le Gasoil à faible teneur en soufre, août 26	0,1
Contrats à terme standardisés sur le Huile à chauffage, juillet 26	0,1
Contrats à terme standardisés sur le Dollar néo-zélandais, septembre 26	0,1
Contrats à terme standardisés sur le Yen japonais, septembre 26	0,1
Contrats à terme standardisés sur l'Indice HANG SENG, juillet 26	0,0
Contrats à terme standardisés sur l'Obligation 10 ans Japon, septembre 26	0,0
Contrats à terme standardisés sur le Franc suisse, septembre 26	0,0
Contrats à terme standardisés sur l'Indice IBEX 35, juillet 26	0,0
Contrats à terme standardisés sur l'Indice CAC40, juillet 26	0,0
Contrats à terme standardisés sur la Farine de Soja, décembre 26	0,0
Contrats à terme standardisés sur l'Argent, septembre 26	0,0
Contrats à terme standardisés sur le Dollar australien, septembre 26	0,0
Contrats à terme standardisés sur l'Essence RBOB, juillet 26	0,0
Contrats à terme standardisés sur le Gaz Naturel, juillet 26	0,0
Contrats à terme standardisés sur la Livre Sterling, septembre 26	0,0
Contrats à terme standardisés sur l'Indice DJ EUROSTOX50, septembre 26	0,0
Contrats à terme standardisés sur la Fève de soya, novembre 26	0,0
Contrats à terme standardisés sur le Pétrole brut Brent, juillet 26	0,0
Contrats à terme standardisés sur l'Euro, septembre 26	0,0
Contrats à terme standardisés sur la Bourse de Montréal, septembre 26	0,0
	54,4

Total de la valeur liquidative 37 603 747 \$

Répartition par actif

	Valeur liquidative (\$)	% de la valeur liquidative
Positions acheteurs		
Contrats à terme standardisés sur taux d'intérêts	418 272	1,1
Fonds négociés en bourse	19 729 649	52,5
Contrats à terme standardisés sur indices	(43 955)	(0,1)
Contrats à terme standardisés sur devises	8 305	0,0
Contrats à terme standardisés sur commodités	61 155	0,2
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	17 535 488	46,5
Positions vendeurs		
Contrats à terme standardisés sur taux d'intérêts	(86 129)	(0,2)
Contrats à terme standardisés sur indices	(49 670)	(0,1)
Contrats à terme standardisés sur devises	47 527	0,1
Contrats à terme standardisés sur commodités	(16 895)	0,0

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du FNB. Dans le cas d'un FNB comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le FNB. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.LongPointETFs.com.

